

**FR**

***Comité économique et social européen***

**REX/506**

**Éducation et formation dans la région euro-méditerranéenne**

**AVANT-PROJET** **DE RAPPORT D’INFORMATION
Section spécialisée** **«Relations extérieures»**
**L’éducation et la formation professionnelle dans la région euro-méditerranéenne**

Rapporteure: **Cinzia Del Rio**

|  |
| --- |
| À l’attention des membres du groupe d’étude |
|  |
| Réunion du groupe d’étude | 21/09/2018 |
| Contact | GeorgesHenry.Carrard@eesc.europa.eu  |
| Administrateur | Georges Henry Carrard |
| Date du document | 14/11/2018 |

|  |  |
| --- | --- |
| Groupe d’étude | L’éducation et la formation professionnelle dans la région euro-méditerranéenne |
|  |  |
| Présidente | Helena De Felipe Lehtonen |
| Rapporteure | Cinzia Del Rio |
|  |  |
| Membres | Laura González de Txabarri Etxaniz (ES, GRII)Henri Malosse (FR, GRI)Manthos Mavrommatis (CY, GRI)Christian Moos (DE, GRIII)Lidija Pavić-Rogošić (HR, GRIII)Georgios Petropoulos (EL, GRII)José Manuel Roche Ramo (ES, GRIII)Jean-Marc Roirant (FR, GRIII)Ozlem Yildirim (FR, GRII)Tony Zahra (MT, GRI) |
|  |  |
| Experte (pour le rapporteur) | Marta Scarpato  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Consultation | …, JJ/MM/AAAA |
| Base juridique | Article… du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne |
|  |  |
| Décision de l’Assemblée plénière: | JJ/MM/AAAA |
|  |  |
|  |  |
| Base juridique | Article 31 du règlement intérieur |
|  | Rapport d’information |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| Compétence | Relations extérieures |
| Adoption en section spécialisée | JJ/MM/AAAA |
| Adoption en session plénière | JJ/MM/AAAA |
| Session plénière No | … |
| Résultat du vote(pour/contre/abstentions) | …/…/… |

**Introduction**

Le Comité de suivi Euromed du CESE a décidé de prêter attention à la situation de l’éducation et de la formation professionnelle dans la région euro-méditerranéenne et de présenter une analyse préliminaire sur le sujet qui pourrait être utilisée pour approfondir le dialogue et l’échange interrégional lors de ses activités à venir.

En ce sens, le présent document n’a pas pour objectif de fournir une description ou une évaluation exhaustive de la situation de l’éducation et de la formation professionnelle dans la région euro-méditerranéenne, ce qui a déjà été réalisé par d’autres institutions (notamment par des universitaires, des chercheurs et différentes agences européennes). L’objet de ce document est plutôt:

* de susciter une analyse commune et un débat afin d’approfondir les connaissances mutuelles et d’éviter la reproduction de stéréotypes qui pourraient entraver les discussions positives entre les représentants des travailleurs et la société civile dans la région euro-méditerranéenne;
* de souligner le rôle stratégique que peuvent jouer l’éducation et la formation professionnelle si elles sont accessibles à tous, assurées par des services publics de qualité, employant du personnel qualifié et correctement rémunéré et en lien étroit avec toutes les parties prenantes, les partenaires sociaux et l’ensemble de la population. Cela représente une contribution essentielle à la consolidation, dans cette région, de démocraties fortes, de sociétés présentant moins d’inégalités et des économies solides, qui pourraient rendre possible un partenariat euro-méditerranéen fructueux, dans le respect de la diversité et en reconnaissant la valeur des contributions de chaque pays;
* d’encourager les partenaires euro-méditerranéens à utiliser des outils communs et de bonnes pratiques afin de relever les défis auxquels ils sont confrontés en réalisant des progrès dans le domaine de l’éducation et de la formation professionnelle, notamment: la reconnaissance mutuelle des compétences et des capacités, l’amélioration de l’employabilité et du développement professionnel des travailleurs et du personnel de l’éducation et de la formation professionnelle, plus de possibilités de mobilité pour les éducateurs, les étudiants et les travailleurs, ainsi que la garantie que les femmes et les jeunes, y compris ceux qui sont originaires de zones rurales, aient accès à une éducation et une formation professionnelle de qualité, qui propose une orientation professionnelle et du conseil; et
* d’affirmer que l’investissement dans le domaine de l’éducation et de la formation professionnelle, axé (en priorité mais pas exclusivement) vers la jeunesse est l’un des meilleurs moyens de répondre aux défis en matière de chômage et de sous-emploi, qui constituent l’une des causes principales de l’augmentation des flux migratoires en provenance de ces pays, et de combler l’écart entre l’offre et la demande dans le monde du travail méditerranéen. Il s’agit d’un moyen efficace d’éviter les différences, les inégalités et les conflits, et d’œuvrer à un plan d’investissement cohérent et ciblé dans des secteurs de production clés de cette région, afin d’encourager un codéveloppement durable de la région euro-méditerranéenne.

# **Projet de recommandations**

Il conviendrait d’aborder éventuellement les questions fondamentales suivantes, liées à l’éducation et à la formation professionnelle:

* Le droit à une éducation inclusive et de qualité, à la formation et à l’apprentissage tout au long de la vie est un élément fondamental du développement d’un pays; la consolidation d’un système d’éducation et de formation professionnelle dans tous les pays euro-méditerranéens doit faire partie intégrante d’un projet visant à instaurer des démocraties et des économies solides, ainsi que des sociétés présentant moins d’inégalités.
* Les systèmes d’éducation et de formation professionnelle devraient être accessibles à tous, permettre à la population d’accéder à un solide socle de connaissances et de valeurs communes et être soutenus par une offre de services publics de qualité.
* Investir dans le capital humain est indispensable au développement durable des États, mais également pour garantir la stabilité et la sécurité de la région. Les données montrent un accès à l’éducation et à la formation très déséquilibré dans cette région du monde.
* L’éducation et la formation des jeunes constituent un défi majeur et représentent un instrument de résistance à la pression exercée par des groupes qui cherchent à mettre l’accent sur les différences et à encourager les divisions.
* L’égalité des droits des femmes et des opportunités qui leur sont offertes devrait être garantie, étant donné qu’elle est une contribution essentielle au développement inclusif et à l’égalité d’accès au monde du travail.
* Les institutions publiques sont chargées de veiller à la qualité de l’éducation et de la formation professionnelle ainsi qu’à son accessibilité, tout en reconnaissant et en validant l’apprentissage formel et non formel, et en les dotant de personnel qualifié et bien rémunéré.
* Les partenaires sociaux et les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer dans l’analyse des besoins et dans la planification de programmes de formation ciblés, dans le cadre d’une stratégie nationale cohérente visant à éviter les inadéquations et à évaluer les politiques d’éducation et de formation professionnelle.
* L’Union européenne devrait contribuer à l’élaboration d’un système d’éducation et de formation professionnelle de qualité dans des pays de la région euro-méditerranéenne, en encourageant les échanges avec les différentes parties prenantes, les réseaux de recherche, et en facilitant la diffusion des meilleures expériences et la mobilité des enseignants, des travailleurs, des étudiants et des chercheurs.
* Le CESE estime nécessaires la coordination et le travail conjoint avec d’autres donateurs internationaux, afin d’éviter les doubles emplois et de travailler sur les programmes nationaux des systèmes d’éducation et de formation professionnelle.
* Le CESE propose un certain nombre d’actions communes en vue de développer des programmes ciblés.

# **Enjeux et perspectives**

## L’éducation et la formation sont d’une importance capitale pour l’avenir de l’Europe. C’est la raison pour laquelle l’Union européenne a choisi comme l’un des principes clés de son socle européen des droits sociaux «le droit à une éducation inclusive et de qualité, à la formation et à l’apprentissage tout au long de la vie». Comme le CESE l’a souligné dans plusieurs avis, rapports et déclarations, l’éducation (sous ses différentes formes) est un droit de l’homme et un bien public, qui doit être garanti et accessible à tous.

## Le CESE a souligné que l’un des principaux objectifs de l’éducation est de fournir aux individus de solides bases de valeurs et de connaissances leur permettant de devenir des citoyens actifs et critiques au sein de leurs sociétés. Le CESE a également affirmé qu’une éducation et une formation professionnelle de qualité permettaient aux travailleurs (hommes et femmes) d’accéder plus facilement aux différentes activités et professions et de mieux les exercer, dans un monde du travail largement mondialisé qui évolue de manière radicale, et où l’avenir du travail fait l’objet de débats. Le CESE a déjà recommandé de travailler conjointement avec les partenaires sociaux à tous les niveaux appropriés et avec les organisations de la société civile, plus largement, afin de développer des dispositions appropriées concernant les conditions de travail décentes et la protection requise pour tenir compte des nouvelles formes d’activité telles que le travail en ligne, l’économie de concert et l’économie du partage.

## Le CESE a souligné que les droits économiques, les droits du travail et les droits sociaux sont des facteurs essentiels au développement économique et à une société démocratique. Ces droits comprennent la liberté d’entreprendre, la liberté d’association et d’action syndicale, les négociations collectives et la protection sociale. À cette fin, la mise en œuvre complète et le respect des normes internationales du travail de l’Organisation internationale du travail sont essentiels. Et l’éducation est un instrument fort et indispensable pour obtenir des résultats tangibles concernant ces droits. Ces valeurs et ces droits sont confrontés à une période difficile en ce qui concerne leur mise en œuvre dans certains pays européens et méditerranéens. Les organisations de la société civile des deux côtés de la mer Méditerranée, soutenues par l’Union européenne et les gouvernements nationaux, devraient bâtir des partenariats solides et pourraient apporter une contribution importante au projet Euromed en échangeant et en partageant leurs expériences et leurs connaissances sur ces questions, en vue de parvenir à une meilleure compréhension des besoins mutuels et de relever de nouveaux défis dans différents contextes.

## L’investissement dans le capital humain est une question majeure pour le développement durable de ces pays et la stabilité et la sécurité régionales. Les pays méditerranéens connaissent une croissance rapide de leur population en âge de travailler. Près de 60 % de la population de cette région est aujourd’hui âgée de moins de 30 ans et les prévisions indiquent que le nombre de jeunes de moins de 15 ans pourrait augmenter de 18 % d’ici 2020. Environ 2,8 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail chaque année dans cette région. Avec une moyenne de 30 % de chômeurs chez les jeunes et de 50 % chez les jeunes femmes, elle présente l’un des taux de chômage et de sous-emploi de la jeunesse les plus élevés au monde. Les estimations indiquent que, si le taux de chômage des jeunes était réduit de moitié, le PIB de la région pourrait augmenter de 25 milliards d’USD en 2018.

## L’éducation et la formation professionnelle ont une importance stratégique qui devrait dépasser le seul objectif de produire des résultats d’ordre économique et contribuer à renforcer la cohésion sociale, à consolider des démocraties toujours plus fortes et ouvertes et à permettre l’exercice complet de la citoyenneté et l’appréciation et la reconnaissance positive de la diversité culturelle, afin de poursuivre la réalisation d’un projet euro-méditerranéen sur de bonnes bases économiques, sociales, culturelles et politiques: un projet qui pourrait contribuer à résister aux pressions exercées par des groupes qui, des deux côtés de la Méditerranée, cherchent à mettre l’accent sur les différences et à encourager la division, projet qui pourrait générer de la confiance et du respect mutuels. Dans une large mesure, l’acceptation et l’analyse positive d’un projet euro-méditerranéen commun par les habitants de la région dépendra de la réelle capacité à étendre les possibilités en matière d’éducation et de formation professionnelle car cela pourrait améliorer les conditions de vie et de travail et représenter une proposition tangible pour l’avenir du monde du travail en vue de promouvoir également l’esprit d’entreprise.

## À de multiples occasions, le CESE a invité à déployer des efforts conjoints pour améliorer la qualité de l’enseignement primaire et secondaire et de l’enseignement supérieur, ainsi que celle de la formation professionnelle, au moyen d’un échange d’expériences en matière d’élaboration des programmes et d’innovation méthodologique. Par ailleurs, le CESE estime qu’il est essentiel de combler le fossé cognitif qui sépare les deux rives de la Méditerranée et, à cette fin, encourage la promotion des réseaux communs de connaissance et de recherche et favorise la transmission et la diffusion des meilleures expériences et des savoir-faire ainsi que la mobilité des enseignants, des étudiants, des travailleurs, des universitaires et des chercheurs tout en encourageant la traduction de leurs travaux dans les différentes langues.

## Il convient de rappeler que suite au processus de Copenhague (2002), les ministres européens de l’éducation ont signé le communiqué de Bruges visant à accroitre leur coopération, pendant la période de 2011 à 2020, afin de développer des systèmes d’éducation et de formation professionnelle plus efficaces, plus attractifs et de meilleure qualité. Ils ont également reconnu l’importance d’assurer la participation pleine et entière des syndicats et des employés, des autorités responsables de l’enseignement et des organisations de la société civile dans la conception, la mise en œuvre et l’évaluation des politiques relatives à l’éducation et à la formation professionnelle aux niveaux national et régional. Cela représente un impératif qui nécessite de poursuivre les progrès et de dégager davantage de ressources. Ils ont affirmé que l’éducation et la formation professionnelle devraient être accessibles tout au long de la vie professionnelle des individus, leur apportant des connaissances et un enseignement qui leur permettraient de tenir à jour leurs capacités et compétences professionnelles. Tous ces aspects doivent et peuvent être intégrés dans des programmes communs au niveau méditerranéen.

## L’égalité des droits et des chances des femmes est une contribution essentielle au développement inclusif et à la stabilité régionale. Les principaux champs d’action dans ce domaine devraient inclure l’éducation et la formation professionnelle, l’égalité de l’accès au monde du travail et de l’entrepreneuriat et l’égalité de l’accès aux postes de direction et de prise de décision.

## Plusieurs pays de la région euro-méditerranéenne ont développé des systèmes d’éducation et de formation professionnelle. Cela leur a permis d’améliorer leurs taux d’emploi, en particulier parmi les jeunes, et de mieux faire face à la crise économique. Cependant, malgré des résultats et un certain nombre d’avantages satisfaisants, les systèmes d’éducation et de formation professionnelle n’ont pas toujours bénéficié de la reconnaissance, de la satisfaction et des ressources nécessaires dans cette région. Malheureusement, dans certains pays, les politiques économiques mises en place depuis le début de la crise économique et financière ont provoqué des coupes et ajustements budgétaires qui ont affecté les systèmes d’éducation et de formation professionnelle.

## Il est aussi important de reconnaître que les systèmes d’éducation et de formation professionnelle en Europe et dans les pays méditerranéens sont très divers: l’enseignement et la formation professionnels initiaux peuvent débuter au cours de la phase d’enseignement obligatoire, ou après, peuvent être à plein temps dans des instituts, des écoles, des institutions et dans des entreprises. Ils peuvent être fondés sur des pratiques professionnelles avec un enseignement à temps partiel dans des écoles ou des institutions d’éducation et de formation professionnelle. Il existe des pays qui combinent ces systèmes. Cependant, un système d’éducation et de formation professionnelle de bonne qualité, doté de ressources, d’infrastructures et de personnel formé et correctement rémunéré dépend d’un équilibre entre différents éléments:

## l’enseignement général;

## la formation professionnelle théorique;

## la formation professionnelle pratique.

## Ces aspects doivent former un système global, capable de construire les fondations d’une vie professionnelle réussie soutenue par l’apprentissage tout au long de la vie et de permettre une transition vers des études supérieures à ceux qui le souhaitent.

## Les différents systèmes d’éducation et traditions, en Europe et dans la région méditerranéenne, nécessitent la mise en place de règles communes afin d’assurer la reconnaissance des qualifications et des compétences. Il est important de continuer à concevoir et à lancer des mécanismes pratiques et efficaces qui permettent aux individus d’être des membres actifs des sociétés dans lesquelles ils vivent, en leur fournissant des connaissances et des compétences dans différentes activités et professions. Les institutions publiques doivent être chargées de garantir la qualité de l’éducation et de la formation professionnelle, de contrôler leur mise en place, de reconnaître et de valider l’enseignement formel ou non et d’évaluer ses résultats avec la participation, entre autres, des partenaires sociaux, des institutions de l’enseignement et de leur personnel et de la société civile organisée.

Quelques exemples de l’état des lieux de l’éducation et de la formation professionnelle peuvent illustrer la diversité qui règne dans la région: (note: la Fondation européenne pour la formation fournit des analyses à jour des systèmes d’éducation et de formation professionnelle dans toute la région euro-méditerranéenne, qui constituent une référence essentielle dans ce domaine).

## L’éducation et la formation professionnelle jouent un rôle très important en Égypte. Elles concernent environ 50 % des élèves du secondaire et sont perçues par la plupart des parties prenantes et des responsables politiques comme l’un des meilleurs outils pour lutter contre le chômage et le sous-emploi. L’importance de l’éducation et de la formation professionnelle a été confirmée au cours de ces dernières années par son inscription dans la nouvelle Constitution, la tentative (sans succès à ce jour) de créer un ministère spécifique ainsi que l’investissement financier du gouvernement égyptien en faveur d’initiatives de réforme (par exemple, 67 millions d’euros ont été alloués par l’Union européenne, soutenus par le IIe programme de réforme de l’éducation et de la formation professionnelle, avec environ 12 millions d’euros mobilisés en 2016). Le paradoxe du chômage des personnes éduquées, qui a été reconnu depuis une dizaine d’années comme une caractéristique typique du monde du travail égyptien, persiste. Cela indique une nécessité évidente de revoir les programmes d’enseignement et de mieux adapter le système d’éducation et de formation professionnelle à la réalité du monde du travail. Cela implique également la nécessité de revoir le modèle économique national, qui n’est probablement plus en capacité de générer suffisamment d’emplois qualifiés pour les travailleurs hautement qualifiés.

## Le Maroc a entamé un processus de réflexion critique sur son système d’éducation et de formation professionnelle en 2011. Ce processus a atteint son apogée en 2014 avec l’adoption de la Vision pour l’éducation 2030: l’éducation fondamentale devrait être garantie à tout le monde, en particulier aux jeunes filles. Puis en 2015, la Stratégie nationale pour la formation professionnelle 2021 a été approuvée et est actuellement mise en œuvre. La nouvelle vision met l’accent sur l’insertion pour tous, tout au long de la vie. Les liens avec le secteur économique et la participation des partenaires sociaux se trouvent au cœur de la stratégie. Davantage d’importance est accordée à l’efficacité interne (qualité, gouvernance et financement) et à l’insertion sociale. Des synergies avec l’enseignement général et supérieur font également partie de cette stratégie. Les programmes de mise en œuvre de celle-ci ont pour objectif de renforcer la coopération avec les parties prenantes, mais leur participation est très faible et reste occasionnelle. Le défi le plus important réside dans la disponibilité des ressources humaines et financières pour atteindre ces objectifs. Le chômage, en particulier parmi les jeunes, est au centre du débat public. Bien que le taux de chômage se soit récemment stabilisé (9,5 % en avril 2018 selon le FMI), les primo-demandeurs d’emploi et les chômeurs de longue durée restent vulnérables, ce qui reflète les lacunes entre la formation et l’emploi. En outre, le taux d’activité a récemment diminué et les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont moins présents sur le marché du travail. En dépit de leur accès à l’éducation et à la formation, la participation des femmes au monde du travail reste très faible en raison du nombre de femmes non actives et de la lenteur de l’évolution en matière d’égalité des inscriptions à l’école. La proportion de jeunes qui n’étudient pas ni ne travaillent est de 27,9 % en moyenne mais elle atteint 45,1 % chez les femmes et 72 % chez les femmes au foyer. Dans le même temps, le développement d’un cadre national de certification (CNC) se poursuit avec des résultats significatifs atteints en 2016: lors de la première réunion officielle de la commission nationale du CNC, sa structure et le programme pour la poursuite du travail technique ont été approuvés.

## Selon des rapports de l’organisation internationale du travail, le Liban est caractérisé depuis 2007 par une immobilité politique qui a contribué à un manque d’amélioration du système d’éducation et de formation professionnelle et à un manque de réformes du travail. De plus, le conflit avec la Syrie voisine a exacerbé les divisions politiques préexistantes au Liban et créé des réticences grandissantes de la part des acteurs politiques libanais en matière de compromis sur les sujets sensibles. En outre, le pays a fait face à une réduction du nombre d’opportunités d’emplois disponibles, de la qualité des offres d’emploi et des niveaux généraux de salaires. De tels facteurs ont limité les attentes d’une grande partie des jeunes libanais et ont ainsi ouvert la voie à une émigration croissante de ceux qui recherchent de meilleures opportunités en dehors du pays, causant une réelle fuite des cerveaux. Le manque de données officielles à jour rend l’analyse de la situation socio-économique libanaise difficile. Aucun recensement national n’a eu lieu depuis 1932 en raison de la situation politique délicate concernant la taille des communautés religieuses, qui constituent la base du système politique. En ce qui concerne la vision et la stratégie nationale en matière d’éducation et de formation professionnelle, le gouvernement libanais a mis en place un plan d’action en 2012, à partir de quatre objectifs fondamentaux:

## analyser et mettre à jour les programmes d’enseignement;

## revoir la structure académique et administrative;

## développer les ressources humaines; et

## renforcer le partenariat avec le secteur privé.

## Depuis le dernier cycle du processus de Turin en 2014, ce plan n’a fait l’objet d’aucun ajustement. Cela est principalement dû à la situation actuelle d’insécurité et d’instabilité politique du pays, qui a entraîné une augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité de la population et fait obstacle à la croissance économique. Ces facteurs font peser une pression accrue sur le gouvernement libanais pour qu’il modifie ses priorités et intérêts en matière de développement ou qu’il décide d’intervenir à court terme pour lutter contre la situation actuelle, et de concentrer ses efforts pour en réduire l’incidence sur les secteurs économiques et sociaux du pays.

## Il est important de souligner la nécessité de lier la formation professionnelle à l’apprentissage et aux stages en entreprise. Les entreprises doivent jouer un rôle actif dans la formation et le recrutement des travailleurs. Les employeurs doivent participer activement et contribuer à l’analyse des besoins et à la planification de programmes de formation ciblés dans une stratégie nationale cohérente. Il existe un exemple en Jordanie où une entreprise pharmaceutique forme de jeunes travailleurs – avec l’aide d’une contribution publique – qui sont à terme recrutés par cette même entreprise.

## Comme on le sait, aujourd’hui plus que par le passé, il n’est pas possible d’acquérir l’ensemble des compétences, connaissances et capacités nécessaires à la totalité d’une carrière professionnelle avant de commencer à travailler, en raison des évolutions rapides et fréquentes du monde du travail. Par conséquent, l’éducation et la formation professionnelle doivent préparer à l’acquisition de compétences clés permettant aux individus d’accéder au marché du travail et les sensibiliser à la nécessité de continuer à améliorer et à réajuster leurs compétences et leurs connaissances tout au long de leur vie. Pour cela, les travailleurs et les employeurs dépendent en grande partie du degré de développement et des ressources disponibles des systèmes d’éducation et de formation professionnelle qui existent dans chaque pays. Les concours de langues étrangères devraient être l’une des priorités de l’éducation, pour permettre aux travailleurs (hommes et femmes) de s’intégrer avec succès sur les marchés du travail international et régional en constante évolution.

## L’apprentissage et les stages représentent un outil précieux qui permet aux jeunes travailleurs (hommes et femmes) d’avoir accès aux réalités spécifiques et pratiques du monde du travail. Les échanges d’expériences dans la région euro-méditerranéenne peuvent être très positifs et faciliter l’intégration de la population sur le marché du travail avec de meilleures chances de réussites, sous réserve que certaines conditions soient établies et respectées, entre autres: une définition contractuelle claire des objectifs à atteindre, la durée, la rémunération allouée et la reconnaissance/certification obtenue à terme.

## Les nouvelles technologies jouent un rôle important dans le développement d’initiatives innovantes en matière d’éducation et de formation professionnelle et représentent déjà un outil très utile dans de nombreux programmes européens pour le développement de la coopération. Elles seront encore plus importantes dans un avenir proche et devraient faire partie des propositions en faveur d’un programme de coopération euro-méditerranéenne. Les programmes de formation en ligne et l’e-learning sont un complément précieux de l’enseignement et de la formation professionnelle mais ne doivent pas être considérés comme pouvant se substituer aux cours en face-à-face, en contact direct avec des professionnels de l’éducation et de la formation professionnelle.

## Une culture de l’auto-évaluation institutionnelle doit faire partie intégrante des mesures et évaluations de la qualité d’un programme d’éducation et de formation professionnelle. L’Union européenne a mis en place des instruments tels que:

## le cadre européen des certifications (CEC) qui fait office d’outil de traduction pour rendre les qualifications nationales plus lisibles au niveau européen, promouvant la mobilité des travailleurs et des étudiants entre les pays et facilitant l’apprentissage tout au long de la vie;

## le système européen de crédits d’apprentissage pour l’éducation et la formation professionnelle (ECVT), qui a pour objectif de donner aux individus davantage de contrôle sur leurs expériences individuelles d’apprentissage et de les encourager à être mobiles dans différents pays et différents environnements d’apprentissage; et

## le cadre européen d’assurance de la qualité pour l’éducation et la formation professionnelle, qui offre un système au niveau européen pour aider les États membres et les parties prenantes à documenter, développer, contrôler, évaluer et améliorer l’efficacité de leurs systèmes d’éducation et de formation professionnelle et leurs pratiques de gestion de la qualité.

## C’est l’une des différences et asymétries à prendre en compte lors du développement d’initiatives communes, puisque plusieurs pays de la région méditerranéenne n’ont pas encore d’instruments similaires suffisamment développés. Sans essayer de transférer de façon mécanique des expériences très marquées par la réalité nationale, il est important de soutenir le développement de mécanismes appropriés et adaptés pour mesurer et évaluer la qualité des systèmes d’éducation et de formation professionnelle.

## Un service public d’orientation de carrière bien développé, disposant de suffisamment de ressources et d’un personnel qualifié est un indicateur fort de la bonne performance d’un programme d’éducation et de formation professionnelle. L’information, le conseil, l’accompagnement, l’évaluation, le recueil de bonnes pratiques, la recherche d’initiatives innovantes ainsi que leur diffusion et leur promotion contribuent ensemble à l’obtention de meilleurs résultats. Tous les systèmes d’éducation et de formation professionnelle devraient comprendre un service public accessible en matière d’orientation et de développement professionnels. Ces services devraient promouvoir la parité entre les sexes, la cohésion sociale et la citoyenneté active, ainsi qu’un esprit de créativité, d’innovation et d’entrepreneuriat accru. Il s’agit d’un autre domaine qui pourrait bénéficier de suggestions d’initiatives communes dans la région euro-méditerranéenne.

## Un des éléments qui émerge de l’analyse des pratiques en matière d’emploi dans la formation professionnelle est le fait qu’en raison d’exigences matérielles et pour des raisons liées à l’éducation, à la santé et à la sécurité, le ratio entre les enseignants/formateurs et les étudiants devrait être plus bas que dans une salle de classe traditionnelle. Cela nécessite des investissements adéquats en matière d’infrastructures et de personnel qualifié et correctement rémunéré, avec des opportunités permanentes d’actualisation de leurs connaissances et leurs compétences. Plusieurs pays de la région euro-méditerranéenne, qui souffre toujours de situations d’instabilité politique, de conflits armés et de crises économiques, sont confrontés à de réels défis car ils peinent à allouer suffisamment de ressources à leurs programmes de formation professionnelle qui, pourtant, leur permettraient de faire reculer les forts taux chômage et de sous-emploi et d’augmenter leur compétitivité.

## Il existe une tendance croissante à fonder les programmes d’éducation sur une analyse économique des capacités et des compétences demandées sur le marché du travail et, trop souvent, à envisager ces besoins à court terme. Les prévisions peuvent négliger le contexte social et politique dans lequel les individus développent leur activité et le fait qu’ils sont de plus en plus forcés de changer de profession et d’emploi au cours de leur vie professionnelle et qu’ils doivent parfois mettre à jour leurs qualifications et les réorienter pour prendre en compte l’ensemble de leur carrière professionnelle. L’éducation et la formation professionnelle risquent de devenir de plus en plus centrées sur une vision à court terme de la situation du marché du travail, au lieu d’une stratégie à moyen terme capable d’anticiper les évolutions et de permettre aux individus de recevoir une éducation et une formation professionnelle de qualité, ce qui constitue la base de la formation tout au long de la vie et qui permet également aux entreprises et aux travailleurs (hommes et femmes) de faire face aux changements structurels qui ont lieu et qui se poursuivront dans le futur.

## L’un des plus gros défis de nombreux pays de la région méditerranéenne est d’identifier les mécanismes de financement adéquats pour le développement de compétences et de systèmes d’éducation et de formation professionnelle durables. Étant donné le manque de ressources, il est essentiel de tenter de coordonner les aides et les programmes avec d’autres organisations donatrices internationales et de travailler conjointement sur des «programmes par pays».

## Le CESE a exprimé en de nombreuses occasions sa position sur le phénomène migratoire auquel l’Europe — à l’instar d’autres continents — a été confrontée au cours de la dernièreécennie[[1]](#footnote-1). Le CESE estime important de souligner une nouvelle fois son inquiétude au sujet de l’absence d’un système européen commun reposant sur un «système solidaire et fiable» destiné aux demandeurs d’asile arrivant sur les côtes des pays européens.

## Le CESE a également souligné que l’Europe avait besoin des voies légales de migration de travailleurs en provenance des pays tiers afin de satisfaire aux besoins en matière de main-d’œuvre, de réduire la pression sur le système d’asile et de lutter efficacement contre la migration irrégulière. La stratégie en matière d’éducation et de formation professionnelle à destination de la région euro-méditerranéenne peut:

## a) contribuer à stabiliser les sociétés voisines, en réduisant le chômage des jeunes et en créant des possibilités de croissance économique; et

## b) ouvrir des voies d’entrée légales vers les marchés européens du travail pour les jeunes qui pourraient avoir accès aux établissements de formation professionnelle entièrement ou cofinancés par l’Union européenne, et obtenir ainsi les compétences et qualifications nécessaires.

# **Propositions d’action conjointe**

## Certaines des questions clés à prendre en compte lors de la conception et de l’exécution d’actions conjointes, entre autres:

## le contexte d’instabilité politique et économique qui pourrait entraver les programmes à moyen voire à long terme;

## les faibles capacités, voire parfois le manque de possibilités politiques pour décider d’une stratégie nationale ou pour investir suffisamment de ressources dans l’éducation et plus particulièrement dans la formation professionnelle;

## la nécessité de soutenir le développement de stratégies nationales pour l’éducation et la formation professionnelle avec l’implication des autorités, des partenaires sociaux et des organisations de la société civile, en commençant aux niveaux territorial et régional. Cela devrait représenter un objectif de développement de la coopération dans la région euro-méditerranéenne.

## Étant donné que l’éducation et la formation professionnelle sont d’une importance capitale pour tous, jeunes et adultes, avec ou sans emploi, pour les femmes qui intègrent souvent le monde du travail avec plus de difficultés et d’obstacles ainsi que pour les groupes les plus vulnérables de la société, les migrants et les réfugiés, les minorités, les personnes avec différents niveaux de compétences, tous ces groupes sociaux sont très importants pour la coopération euro-méditerranéenne et devraient être pris en compte lors de la désignation d’initiatives et de propositions communes.

## Afin de mieux coordonner les efforts de promotion et d’amélioration de l’éducation et de la formation professionnelle au niveau régional, il sera nécessaire d’augmenter la mise en réseau, la formation en ligne, la formation aux nouvelles technologies, l’apprentissage entre pairs et la coopération entre les prestataires (publics et privés) pour créer des opportunités de formation pour les jeunes diplômés, les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs migrants sans négliger la culture numérique.

## L’égalité des droits et des opportunités des femmes est une contribution essentielle au développement inclusif et à la stabilité régionale; le développement de la coopération devrait examiner:

## l’augmentation et la facilitation du dialogue et des activités parmi les femmes dans la région euro-méditerranéenne (travailleurs et employeurs);

## la promotion d’initiatives et de projets euro-méditerranéens pour généraliser l’égalité des sexes dans les activités d’éducation et de formation professionnelle, y compris la modification des programmes d’enseignement, des apprentissages et des stages dans les métiers «traditionnellement non féminins», entre autres;

## la construction de réseaux régionaux, en se concentrant sur les questions liées à la question de l’égalité des sexes, qui font face aux défis régionaux et en veillant à la cohérence et la complémentarité;

## la promotion des échanges au niveau des entreprises avec des projets pilotes (par exemple, ENI).

## Il est important d’envisager de soutenir le développement ou l’amélioration des cadres nationaux de certification (CNC): de les planifier ou de les moderniser, de mettre en place des règles de comparabilité et de promouvoir le travail en partenariat.

## Un autre domaine qui pourrait bénéficier d’initiatives communes dans la région euro-méditerranéenne est le soutien de la mise en place de services publics accessibles concernant l’orientation et le développement professionnel. Ces services devraient promouvoir l’accès à une formation professionnelle de qualité en lien avec les réalités et les besoins du monde du travail et les questions liées à l’égalité des sexes, construire de la cohésion sociale et une citoyenneté active et augmenter l’esprit de créativité, d’innovation et d’entrepreneuriat.

## La recherche active est un aspect important du développement de systèmes d’éducation et de formation professionnelle à jour et efficaces, capables de faire face aux défis actuels et futurs. La promotion d’un plus grand nombre de recherches communes, reliant les autorités chargées de l’enseignement, les universités, les centres de formation professionnelle, les partenaires sociaux et la société civile organisée peut permettre de faire un bond qualitatif important en matière de coopération euro-méditerranéenne. Cela est assez pertinent dans les pays méditerranéens où, très souvent, la réponse aux défis rencontrés par l’éducation et la formation professionnelle est grandement affectée par la situation politique, économique et sociale. Il est donc prudent de décider d’actions fondées sur des données spécifiques illustrant la réalité de ces pays et d’éviter d’appliquer à ces réalités différentes des tests, des mécanismes de mesure et des analyses très marqués par la réalité européenne.

## En plus de l’Union européenne, un certain nombre d’organisations internationales et d’institutions de coopération publique nationale majeures travaillent dans la région méditerranéenne (ONU, UNICEF, FMI, Banque mondiale, OIT, entre autres). Le CESE considère que la coordination et le travail conjoint doivent être une priorité afin d’éviter toute duplication ou tout chevauchement sur le même sujet dans le cadre des programmes de coopération avec les systèmes d’éducation et de formation professionnelle existants, dotés d’objectifs communs et d’une stratégie définie impliquant toutes les parties prenantes.

## Dans ce cadre, le CESE encourage la Commission à proposer la mise en place, en coordination avec l’Organisation internationale du travail, d’une «stratégie de programme par pays» associant les autres donateurs internationaux actifs dans la région euro-méditerranéenne, qui définisse les activités et les principes, les lignes directrices générales et les différentes approches.

## L’avenir du travail est un sujet essentiel qui doit se voir accorder une place primordiale dans le débat politique et dans le dialogue social sur l’éducation et la formation professionnelle. Des bouleversements de grande envergure sont en train de redéfinir la manière dont le travail est effectué. Le résultat est que ces changements, qui pourraient ouvrir de nouvelles opportunités permettant de transformer les innovations en nouveaux emplois, créent également une imprévisibilité importante pour les travailleurs comme pour les entreprises. Les initiatives, les propositions et les projets dans la région euro-méditerranéenne devraient tendre vers une perspective d’évolution et encourager l’innovation et la recherche pour faire face aux défis futurs et promouvoir les initiatives de codéveloppement dans la région.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. *Le CESE estime que la situation actuelle exige que l’Union européenne mette en place un véritable régime d’asile européen commun en s’appuyant sur des procédures harmonisées dans l’ensemble de l’UE. Ce régime devra notamment prévoir un statut uniforme d’asile et la reconnaissance mutuelle des décisions en matière d’asile, une responsabilité et des efforts partagés en ce qui concerne la relocalisation et la réinstallation, et une révision du règlement de Dublin. Il est nécessaire de disposer de systèmes solidaires et fiables en ce qui concerne la répartition de la charge, et surtout d'une clé de répartition permanente qui soit équitable et contraignante, afin de répartir les personnes en quête de protection entre tous les pays de l’UE. En outre, il convient de rechercher des solutions à long terme pour le cas où les arrivées massives de personnes se poursuivraient ou s'il s'en produisait de nouvelles à l’avenir. [...] La population européenne vieillit et doit faire face à une pénurie de main d’œuvre qualifiée, problèmes auxquels il peut être remédié grâce à la migration. Toutefois, l’Union européenne doit mettre en place une politique plus efficace en matière d’immigration. L’UE devrait élaborer une politique globale en matière de migration légale visant à accueillir les nouveaux-venus dans un cadre transparent, prévisible et juste. Dans le même temps, force est de reconnaître que l'immigration n'est pas la seule réponse aux pénuries de main-d'œuvre sur le marché du travail et aux défis démographiques, et que les États membres peuvent envisager d'autres solutions plus appropriées. Avis du CESE sur la «Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : l’agenda européen en matière de migration», Journal officiel de l’Union européenne, 24/02/2016.* [↑](#footnote-ref-1)